



Bilan Gypaète barbu saison 2023/2024 Alpes françaises

Le gypaète barbu bénéficie d'un plan national d'actions dont Asters CEN74 est le référent massif alpin. Ce plan actuellement en réécriture est piloté au niveau national par la LPO et la DREAL Nouvelle Aquitaine.

Le suivi des gypaètes s'organise à l'échelle de l'arc alpin dans le cadre de l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) coordonné par la Fondation pour la Conservation des Vautours. Il est mis en œuvre par différentes structures selon les régions (carte ci-dessous). Pour les Alpes françaises :

- Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (N°21) pour la Haute-Savoie.
- Le Parc National de la Vanoise (N°22) pour la Savoie et la LPO 73.
- Envergures alpines (N°39) et le Parc National des Ecrins pour la zone Ecrins, Dauphiné.
- Le Parc Naturel Régional du Vercors (N°25) pour le Vercors et les Alpes externes du Sud.
- Vautours en Baronnies (N°38) pour les Baronnies.
- Le Parc National du Mercantour (N°23) pour les Alpes-Maritimes et pour les Alpes de Haute-Provence.



Carte des secteurs IBM sur l'arc alpin ©IBM

Bilan de la reproduction en nature :

Nouveau record pour les Alpes françaises !!

29 territoires suivis ont produit 26 œufs pour 17 poussins à l'envol en 2024.

Un très bon résultat puisque les Alpes françaises n'avaient jamais produit plus de 16 poussins à l'envol (2023).

Parmi les 3 sites sans pontes, deux ont perdu leur femelle juste avant la saison de reproduction (Pralognan et source de l'Ubaye) et le troisième est constitué de 2 jeunes mâles (Molines-Champsaur).

Les causes d'échec de reproduction restent la plupart du temps inconnues. A noter cette année la chute du nid et du poussin ayant trouvé la mort au sol pour le couple de Pierre Fendue (74)

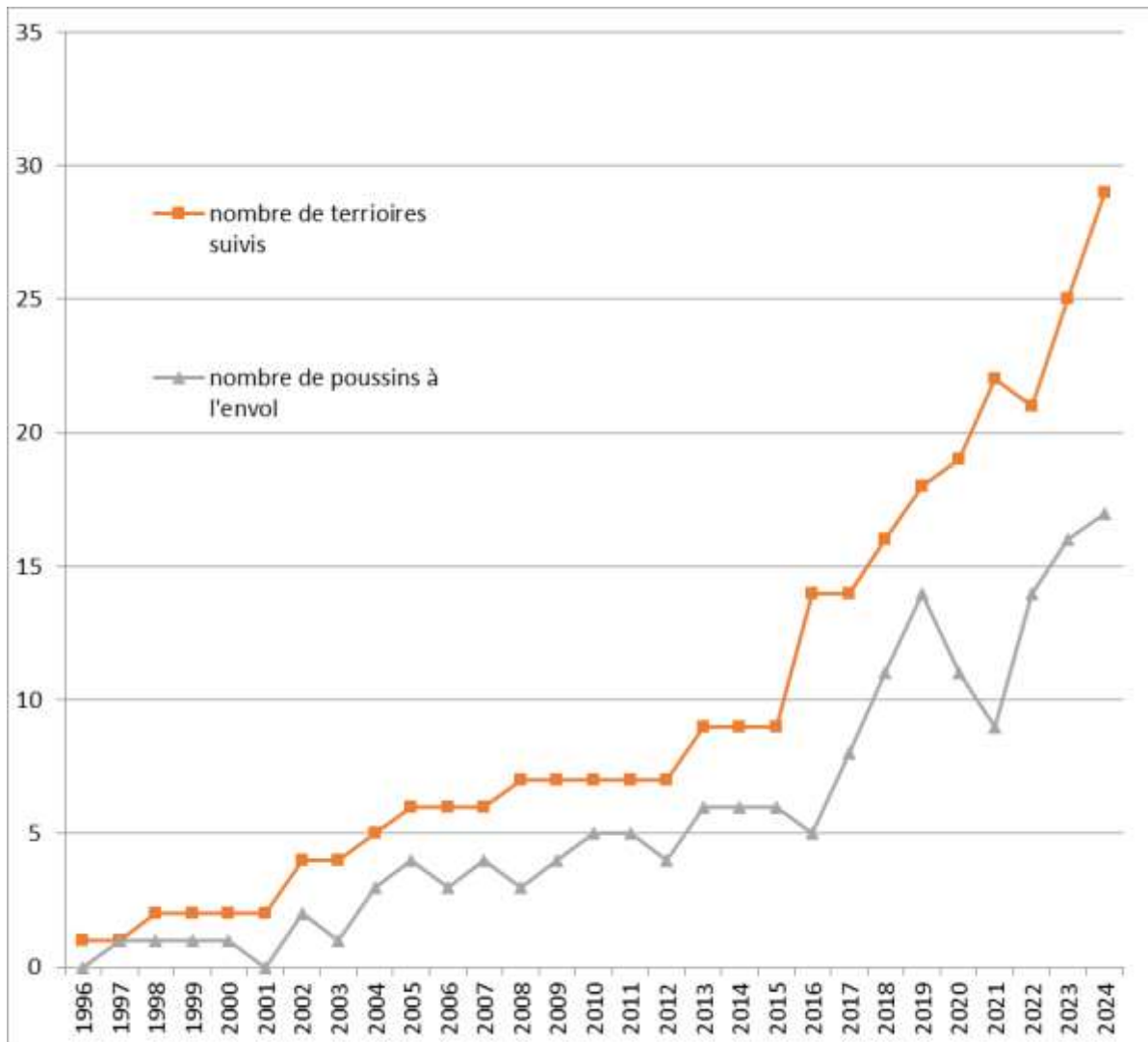
Résultat de la reproduction en nature dans les Alpes françaises 2023/2024 :

Département	Territoires suivis	Pontes	Eclosions	Envol
Haute-Savoie	8	8	7	4
Savoie	10	9	8	6
Isère	2	2	2	2
Hautes-Alpes	2	1	1	1
Drôme	2	2	2	1
Alpes-de-Haute-Provence	2	1	1	1
Alpes-Maritimes	3	3	3	2
Total	29	26	24	17



Jeune gypaète posé ©J.Hauss

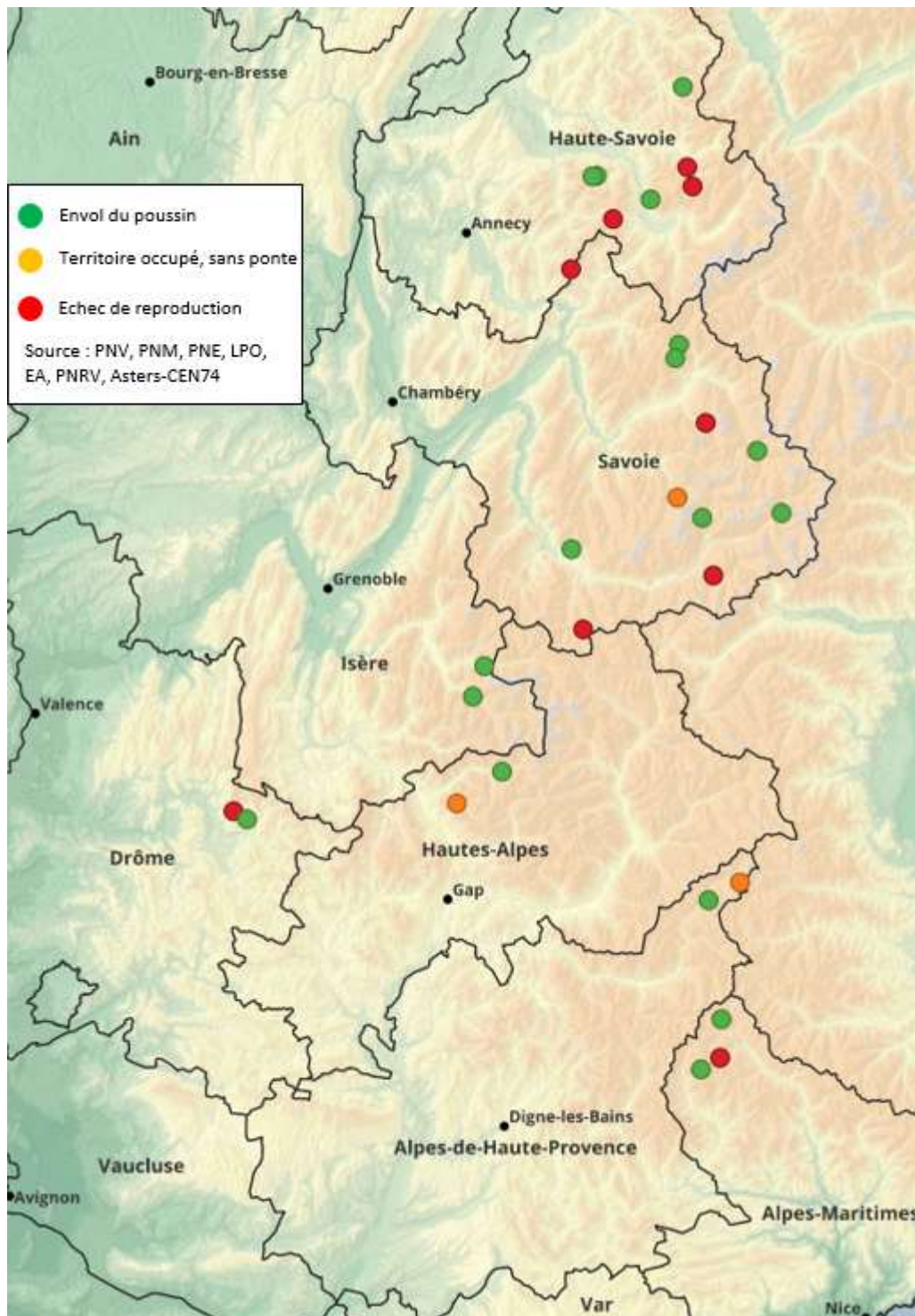
Evolution du nombre de territoires suivis et de poussins à l'envol de 1996 à 2024 sur les Alpes françaises.



La population de gypaètes barbus sur le massif alpin français est en constante croissance, nous observons régulièrement une augmentation du nombre de couples.

Le succès de reproduction (nbre de jeunes à l'envol/nbre de pontes) est bon pour 2024, il est de 0.65. Notons encore en 2024 un très bon succès de reproduction dans les Alpes du Sud de 0,80 comme en 2022 et 2023.

Répartition géographique des territoires de Gypaète barbu des Alpes françaises en 2024



La répartition géographique des territoires occupés dans les Alpes françaises s'homogénéise avec l'augmentation du nombre de sites dans les Hautes-Alpes, l'Isère et la Drôme. Les deux noyaux principaux des Alpes du Nord (74 et 73) et des Alpes du Sud (04 et 06) tendent à ne plus rester isoler dans un futur proche.

En 2024, 7 poussins nés en nature ont été équipés de bagues et de GPS par les équipes du PN de la Vanoise, du PN du Mercantour et d'Asters CEN 74 dans le cadre du programme d'équipement des poussins nés en nature débuté en 2013.

- FORTICHE le jeune du couple de Bourg st Maurice aux Sapioux (73)
- FRANCHET, le jeune du couple de Val d'Isère (73)
- FARRA, le jeune du couple de Bessans (73)
- ALPI le jeune du couple de la Bonette (06)
- GENY, le jeune du couple de Chambeyron Ubayette (04)
- GENEPE, le jeune du couple du Bargy Sud (74)
- TIMO, le jeune du couple de Morzine (74)



Jeune gypaète au nid équipé de bagues et GPS ©C.Gotti - PNV

Réintroduction dans le milieu naturel :

Les réintroductions d'individus issus de captivité se poursuivent dans les Alpes françaises afin de renforcer cette population et d'inciter les gypaètes barbus à transiter entre les Alpes et les Pyrénées notamment via le Massif central afin d'augmenter les échanges d'individus entre ces deux populations. En 2024, les résultats de production de poussins en captivité ayant été très bons, deux individus (Œil Rouge et Meravilha) ont été relâchés dans la Drôme par l'association Vautours en Baronnies et deux autres (Fuego et Boréale) par le Parc naturel régional du Vercors dans le Vercors.



Jeune gypaète sur son site de lâcher ©Asters CEN 74

Pour nous contacter :

Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie : 06.46.37.56.82

www.gypaete-barbu.com

<https://www.facebook.com/centreelevagegyp/>

<https://www.instagram.com/astersgypaete/>